

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 18/06/2010</p> <p>Date de publication : 02/07/2010</p>	<p>SÉANCE DU 25 JUIN 2010 À SAINT-XANDRE</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO (jusqu'à la 5^{ème} question), Président Mme Marie-Claude BRIDONNEAU (à partir de la 6^{ème} question), 1^{ère} vice-Présidente</p> <p>Autres membres présents : M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Yann JUIN (à partir de la 17^{ème} question), M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Daniel GROSCOLAS, M. Christian PEREZ, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme. Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents,</p> <p>Mme Saliha AZÉMA (jusqu'à la 5^{ème} question), Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE (jusqu'à la 18^{ème} question), M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Claude CHICHÉ (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Vincent DEMESTER, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI (jusqu'à la 5^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Nathalie GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérangère GILLE, M. Christian GUICHET, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 10^{ème} question), M. Philippe JOUSSEMET, Mme Virginie KALBACH, M. Guillaume KRABAL, Mme Sabrina LACONI (jusqu'à la 5^{ème} question), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, M. Habib MOUFFOKES (jusqu'à la 9^{ème} question), M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Maxime BONO (à partir de la 6^{ème} question), M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 6^{ème} question), M. Yann JUIN (jusqu'à la 16^{ème} question), M. Guy COURSAN, M. Henri LAMBERT procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Gérard FOUGERAY, Mme Soraya AMMOUCHE procuration à Mme. Bérangère GILLE, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, Mme Marie-Anne HECKMANN procuration à Mme. Annie PHELUT, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX procuration à M. Jean-François DOUARD, Mme Saliha AZÉMA (à partir de la 6^{ème} question) procuration à Monsieur Patrick ANGIBAUD, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY procuration à Mme. Marie-Claude BRIDONNEAU, M. René BÉNÉTEAU procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Alain BUCHERIE procuration à M. Patrice JOUBERT (à partir de la 19^{ème} question), M. Jean-Pierre CHANTECAILLE procuration à Mme. Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Jean-Claude CHICHÉ (à partir de la 6^{ème} question), Mme Christelle CLAYSAC procuration à Mme. Suzanne TALLARD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE (à partir de la 6^{ème} question), M. Pierre DERMONCOURT, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Aimé GLOUX, M. Olivier FALORNI (à partir de la 6^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la 6^{ème} question), Mme Patricia FRIOU procuration à Mme. Catherine BENGUIGUI, Mme Lolita GARNIER procuration à Mme. Nathalie DUPUY, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX procuration à Mme. Brigitte PEUDUPIN, Mme Josseline GUITTON, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 11^{ème} question), Mme Anne-Laure JAUMOILLIE procuration à M. Denis LEROY, M. Charles KLOBOUKOFF, M. David LABICHE procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Sabrina LACONI (à partir de la 6^{ème} question), M. Patrick LARIBLE procuration à Mme. Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Mme. Nicole THOREAU, Mme Dominique MORVANT, M. Michel PLANCHE procuration à M. Olivier FALORNI (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Jean-Louis ROLLAND, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Michel AUTRUSSEAU</p>		
Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	53	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	21	Suffrages exprimés :	74
Nombre de votants :	74	Pour l'adoption :	74
		Contre l'adoption :	0

N° 21

Titre / COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MER - ZONE D'ACTIVITÉS DE LA CORNE NEUVE - TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR JEAN GAUDIN - SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE

Monsieur LEGET expose qu'afin de réaliser l'aménagement de la zone artisanale de la Corne Neuve à Dompierre-sur-mer, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle doit acquérir les terrains nécessaires situés lieu-dit L'Abbaye à Dompierre-sur-mer.

Monsieur Jean GAUDIN est propriétaire du terrain cadastré section ZD n°47 pour 1765 m² et n°57 pour 40 608 m² soit une superficie totale de 42 373 m².

Le prix d'acquisition est de 423 730€ soit 10€/m². Le Service des Domaines a été saisi le 15 avril 2010.

Ce terrain est exploité. La Communauté d'Agglomération prendra en charge l'indemnité d'éviction due à l'exploitant agricole étant précisé que la Communauté d'Agglomération l'autorise à exploiter ce terrain jusqu'au 30 septembre 2011.

Dans le cadre du partenariat existant avec l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes (EPF) pour la conduite d'une politique foncière communautaire, l'EPF pourrait être amené à intervenir dans l'acquisition du foncier en assurant le portage. Dans cette hypothèse, l'EPF se substituerait à la Communauté d'Agglomération pour réaliser les acquisitions aux mêmes conditions.

Aussi, il est proposé qu'une promesse de vente unilatérale soit signée entre la Communauté d'Agglomération et Monsieur GAUDIN par laquelle le vendeur confère à la Communauté d'Agglomération la faculté d'acquérir ce terrain au prix de 423 730€ aux conditions suivantes :

- durée de validité de la promesse : 12 mois à compter de sa signature
- l'EPF pourrait se substituer à la Communauté d'Agglomération pour acquérir ce terrain
- l'exploitant agricole sera autorisé à exploiter ce terrain jusqu'au 30 septembre 2011

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'accepter les termes de la promesse de vente ci-dessus présentés ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la promesse de vente.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LE VICE-PRÉSIDENT

Jacques LEGET